

178 POSTES MENACES DONNEZ DE LA VOIX LE 14 JANVIER

L'intersyndicale Filpac-CGT – SNJ-CGT – SNJ – CFTD a unanimement condamné, ce mardi 10 janvier, lors du CE extraordinaire, le plan social présenté par la direction, notamment représentée par Michel Nozière, PDG, et Gabriel D'Harcourt, directeur général délégué.

D'abord pour sa brutale ampleur : un projet de suppressions de 178 postes, dont 72 dans la rédaction, 48 chez les employés, 36 ouvriers et 22 cadres.

Sites/catégories professionnelles	EFFECTIFS ACTUEL					SUPPRESSIONS					EFFECTIFS CIBLE				
	EMPL.	OUV.	CADRE	JOURN.	TOTAL	EMPL.	OUV.	CADRE	JOURN.	TOTAL	EMPL.	OUV.	CADRE	JOURN.	TOTAL
Assistant	82	2	11		95	34	1	1		36	48	1	10	0	59
Direction			2	10	12				3	3	0	0	2	7	9
Journaliste Manager				90	90				10	10	0	0	0	80	80
Journaliste				225	225				53	53	0	0	0	172	172
Photographe				18	18				6	6	0	0	0	12	12
Responsable comptable			5		5			2		2	0	0	3	0	3
Gestionnaire paie	4				4	1				1	3	0	0	0	3
Comptable	9		1		10	4		1		5	5	0	0	0	5
Infirmière	1				1	1				1	0	0	0	0	0
Manager de projet			3		3			2		2	0	0	1	0	1
Responsable Logistique			4		4			3		3	0	0	1	0	1
Commercial terrain			13		13			4		4	0	0	9	0	9
Responsable prémedia			9		9			5		5	0	0	4	0	4
Graphiste		25			25		13			13	0	12	0	0	12
Responsable rotativiste			4		4			1		1	0	0	3	0	3
Rotativiste		26			26		11			11	0	15	0	0	15
Conducteur		10			10		2			2	0	8	0	0	8
Responsable technique			6		6			3		3	0	0	3	0	3
Technicien		14			14		4			4	0	10	0	0	10
Aide électricien		1			1		1			1	0	0	0	0	0
Expéditionnaire	2	9			11	2	4			6	0	5	0	0	5
Chauffeur	6				6	6				6	0	0	0	0	6
TOTAL	104	87	58	343	592	48	36	22	72	178	56	51	36	271	414

Une ampleur que rien ne justifie, pas même la baisse effective des chiffres d'affaires, argument massue de la direction, qui utilise à plein la loi Travail même si elle s'en défend. La Voix du Nord continue en effet d'avoir un résultat net positif, elle projette de racheter Paris Normandie, elle entend poursuivre sa croissance externe, comme l'a indiqué Michel Nozière.

Mais le PDG nous a fortement rassurés: mieux vaut amputer l'entreprise aujourd'hui, avec des départ volontaires, que de lui couper les deux membres demain, sans le baume de ces indemnités. Or à ce jour, la direction ne s'interdit pas d'utiliser des licenciements pour atteindre l'effectif cible.

Pourtant, ce plan social et la réorganisation qu'il contient (redéploiement de la rédaction et priorité au numérique, arrêt d'une rotative et suppression de postes, suppression de service, et externalisations de tâches chez les chauffeurs et au prémedia, réduction drastique du nombre

d'assistantes d'édition...) sont de nature à mettre en danger le journal. Avec 25% de postes en moins, comment fera-t-on fructifier le chiffre d'affaires numérique, comment évitera-t-on l'effondrement du papier ?

Il est donc important d'avoir obtenu l'ouverture des négociations sur le plan de réorganisation, avant le volet social, qui sera vu notamment le 30 janvier (conditions de départ volontaire). Le CE de ce mardi a aussi permis de savoir qu'une certaine marge de manœuvre, difficile à apprécier mais relative, va exister dans la négociation, à la fois dans le nombre de postes finalement supprimés et dans la réorganisation, si « *c'est économique raisonnable* » (sic).

Enfin, le choix du cabinet de reclassement n'a pas été possible ce mardi et les élus ont demandé à auditionner un troisième candidat, un nouveau CE extraordinaire ayant lieu ce lundi 16 janvier. Et vos représentants ont souhaité et obtenu que la période de déclaration de départ volontaire ne s'ouvre qu'après la première négociation sur le sujet. Cette période de déclaration devrait toujours courir jusqu'au 28 février.

Nous pourrons entrer davantage dans le détail de ce PSE et des négociations, recueillir vos réactions et votre volonté lors de l'assemblée générale du personnel de ce samedi 14 janvier, à 11h, à la Pilaterie. Venez nombreux.

De votre capacité de mobilisation, découlera notre capacité à garantir de bonnes négociations, et de bonnes conditions de travail au sein de La Voix.

A Lille, le 10 janvier 2017